

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 29 (1971)
Heft: 4

Artikel: La Suisse et les perspectives de croissance de son économie
Autor: Kneschaurek, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-136775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et les perspectives de croissance de son économie

Francesco Kneschaurek,
professeur à la Haute Ecole Commerciale de Saint-Gall

1. Le mandat du Conseil fédéral

Vers le milieu de l'année 1968, j'ai reçu mandat du Conseil fédéral d'établir une étude prospective concernant l'évolution de l'économie suisse jusqu'en l'an 2000. Cette étude se compose de trois parties principales:

a) la première a trait à *l'évolution de la population* et examine tous les aspects de cette évolution qui intéressent le développement de notre économie nationale (Suisses/étrangers, sexe, âge, population active et non-active, etc.);

b) la deuxième concerne *l'évolution économique globale* et les problèmes de politique économique y relatifs.

Cette étude prospective comprend également un jugement sur les *tendances et les événements de la politique et de l'économie mondiales* qui intéressent l'évolution économique de notre pays:

c) le troisième volet de l'étude prospective globale a trait à *l'évolution des différentes branches de l'économie*. L'économie suisse est divisée en 24 secteurs (l'agriculture, les mines, 15 secteurs industriels, la construction, de même que 6 secteurs relatifs aux prestations de services). La division est fondée sur les critères de classification qui sont utilisés habituellement dans les recensements des entreprises et de la population.

Les *perspectives nouvelles suivantes* sont établies sur la base de ces études:

1. Une *perspective des besoins en main-d'œuvre qualifiée* à tous les niveaux de la formation, laquelle implique une analyse particulière de deux secteurs de la formation, soit les *études moyennes et supérieures* d'une part et la *formation professionnelle* d'autre part (y compris les écoles professionnelles supérieures telles que les technicums, les hautes écoles de science économique et d'administration, etc.);

2. Une *prévision de l'énergie*, selon les différentes sources énergétiques;

3. Une *prévision du trafic*, selon les différents modes de transports;

4. Une *perspective des besoins de l'infrastructure* jusqu'en l'an 2000 et, enfin,

5. Un *résumé* qui contient également un « test de cohérence » consistant à harmoniser les résultats des différentes études et à supprimer les discordances éventuelles qui sont la conséquence inéluctable du fait que chaque étude prospective est établie séparément.

Les deux premières parties principales ainsi que les perspectives sur le plan de l'éducation sont prêtes. On aura bientôt terminé les perspectives concernant les 24 branches de l'économie que l'on a retenues: ces perspectives reposent sur un examen approfondi de leurs possibilités de développement futur, envisagées sous l'angle de la demande. Enfin, les dernières études devraient être disponibles, sous forme de rapport, d'ici la fin de 1971.

Comment se fait-il — vous demanderez-vous peut-être — que tout d'un coup le Conseil fédéral soit disposé à se départir de son scepticisme inné (pour ne pas dire de sa répulsion) à l'égard de gens comme nous, pour accepter à la légère les prophéties d'un économiste, alors que l'expérience est là pour nous rappeler quels mauvais prophètes nous sommes et quelle quantité de prévisions erronées, et par conséquent inutilisables, nous avons produites jusqu'à ce jour!

On peut même se demander si le fait de vouloir prédire, des décennies à l'avance, l'évolution d'une économie nationale, ne constitue pas un acte téméraire; en effet, la vie économique et politique est soumise, à court terme déjà, à des changements qui se produisent si rapidement et parfois de façon si inattendue qu'il est difficile d'admettre que l'on puisse dire quelque chose de raisonnable sur l'évolution à plus long terme.

Aujourd'hui, toutefois, ce n'est plus une question de possibilité, mais bien de nécessité. Nous ne pouvons pas nous soustraire à la nécessité d'attaquer et de soumettre à un examen constant et approfondi tous les problèmes que pose l'avenir, car toutes les décisions importantes, qu'elles soient politiques ou économiques, sont prises en considération des développements futurs ou des objectifs qu'il s'agit d'atteindre à plus ou moins longue échéance.

Prendre des décisions judicieuses présuppose avant tout une juste appréciation des possibilités futures de développement, car les effets qu'elles produisent n'apparaissent que beaucoup plus tard, c'est-à-dire ni demain, ni dans quelques mois, ni même dans quelques années, mais bel et bien dans les prochaines décennies. Que l'on songe par exemple aux effets des décisions politiques qui sont prises actuellement dans le domaine des transports, de la formation, de la santé, de la planification nationale et régionale ou encore de la politique sociale et économique: ce sont là des décisions qui marqueront les générations à venir bien plus que le monde d'aujourd'hui.

Les bouleversements structurels auxquels sont soumises l'économie et la société ne font qu'augmenter cette nécessité de se pencher constamment sur les problèmes du futur et de ses prévisions. Il est un fait que l'homme, dans ses actions, ne peut plus trouver des points de repère uniquement dans le passé, ni se fonder sur des conditions économiques et sociales telles qu'elles lui apparaissent à travers l'histoire. Il s'agit par conséquent de bien comprendre le changement total qui s'opère en matière économique et sociale, seul moyen pour déceler, je dirais même pour « sentir » les tendances futures déterminantes dont l'homme pourra utilement s'inspirer.

Cet exercice intellectuel, nous devons le faire, quitte à y consacrer plus de temps, si nous voulons éviter qu'au moment venu, lorsqu'il s'agira de prendre une décision, nous ne soyons pris au dépourvu.

Souvent j'entends l'objection suivante:

« Cela est bien beau, mais le présent avec tous ses problèmes quotidiens nous accapare à tel point qu'il ne nous reste plus de temps pour nous occuper des problèmes encore lointains ».

J'aimerais souligner les dangers que présente cette attitude: en effet, si nous ne commençons à débattre des problèmes fondamentaux à long terme comme ceux de la formation, de la santé, des transports qu'au moment où ceux-ci se posent avec une acuité telle qu'ils nécessitent une solution immédiate, nous nous mettons alors forcément dans une situation où notre liberté de décision se trouve fortement limitée et où le compromis et l'improvisation passent avant toutes autres considérations. Avec un peu de chance on peut parfois s'en sortir: mais ce n'est pas là une règle générale.

Le but des études prospectives en cours d'élaboration est d'encourager un examen attentif des problèmes que pose l'avenir de notre économie et de notre société, et d'engager une discussion qui ne soit plus réservée uniquement aux techniciens.

Permettez-moi, à cet égard, de dire quelques mots sur le caractère même de ces études.

2. Que faut-il entendre par le terme de « perspective » ?

Tout d'abord j'aimerais une fois de plus insister sur le fait que je *ne suis pas un prophète* et que je n'ai pas du tout la prétention de vouloir prédire l'avenir de notre pays en me croyant doté de quelques facultés de perception surnaturelle. Je n'aimerais pas non plus, comme le ferait un utopiste, m'achopper à l'image d'un monde meilleur auquel nous devrions aspirer à tout prix, ou alors tomber dans l'utopie négative et dresser le tableau d'un sombre avenir dont il faudrait à tout prix éviter l'avènement. Je ne me propose pas non plus d'établir une *prévision conjoncturelle*, ne serait-ce déjà que parce que la conjoncture est un phénomène à court terme dont on doit s'abstraire lorsque l'on étudie les problèmes fondamentaux de la croissance. Je ne cherche même pas à établir une prévision proprement dite fondée sur des hypothèses dont j'attends personnellement la réalisation avec une quasi certitude. C'est beaucoup plus sur le plan des perspectives que j'envisage le problème. Celles-ci procèdent d'une vérité déduite de l'expérience, à savoir qu'aujourd'hui l'homme, dans un monde marqué par la science et la technique, est devenu le *propre artisan de son avenir*. Il possède la faculté et les moyens de forger ses propres conditions de vie et par-là de contribuer à déterminer son propre destin. Dans une telle situation il n'y a pas seulement *un* futur qui s'impose à l'esprit comme étant le plus prévisible,

mais au contraire *plusieurs possibilités de développements futurs*. Quant à savoir celle qui se réalisera finalement, cela tient essentiellement à la somme des décisions humaines qui seront prises, avant tout au niveau politique, social et économique.

Comme cela ressort du tableau 1, l'évolution de toute grandeur économique dépend de deux groupes de facteurs:

1) les facteurs déterminant la grandeur faisant l'objet des prévisions et qui sont *autonomes* en ce sens qu'ils ne sont pas directement influencés par l'action de l'Etat et des particuliers. On peut citer comme exemple la lutte concurrentielle qui se déroule sur le plan mondial en matière technique, la natalité ou la mortalité, la situation politique mondiale, etc.;

2) les facteurs que l'on pourrait qualifier d'« opératifs » et qui peuvent être *influencés par des décisions politiques*. Ils sont la *résultante de toutes les mesures politiques, économiques et sociales* et ont leur origine dans les conceptions ou, pour employer une expression à la mode, dans les *lignes directrices* dont s'inspirent les forces politiques dominantes pour juger de la mesure souhaitable de l'intervention étatique et de ses objectifs.

Il va de soi que cette *résultante politique* peut influencer d'une manière très différente la grandeur dont il faut prévoir l'évolution, selon les objectifs que se fixent les partis politiques et les groupes d'intérêts et selon leur *force d'impact politique*. Ceci explique pourquoi il existe, vues sous l'angle des variables « opératives », plusieurs possibilités de développements futurs, soit une série d'événements dont chacun peut dans le fond se produire.

Mes *perspectives* se fondent tout d'abord sur une prévision de l'évolution des facteurs autonomes qui repose sur une base scientifique.

En ce qui concerne les variables « opératives » je pars du principe, au stade de la première phase de l'analyse, que la *constellation des forces politiques* qui dominent actuellement et qui se reflètent de manière concrète dans la somme des mesures politiques, économiques et sociales en vigueur, *demeurera inchangée dans l'avenir*. En d'autres termes, cela revient à dire que l'*effet final* de toutes ces mesures sur la grandeur à étudier ne se modifiera pas essentiellement.

La raison qui me pousse à procéder de cette façon est évidente. Il s'agit de voir si, sous l'influence des *facteurs autonomes* et d'une politique économique poursuivant les mêmes objectifs, des *problèmes* surgissent dont la solution exige une profonde modification de notre politique. Je m'en vais maintenant m'efforcer de montrer, à l'aide de quelques exemples, à quels résultats on aboutit en procédant ainsi.

3. Evolution économique globale de la Suisse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale

Qu'il me soit permis tout d'abord de donner quelques indications sur le contexte de l'évolution économique globale dans la période d'après-guerre.

Tableau 1.

Schéma de base des relations existant entre les hypothèses et les conclusions auxquelles aboutissent les études prospectives, les prévisions et les utopies.

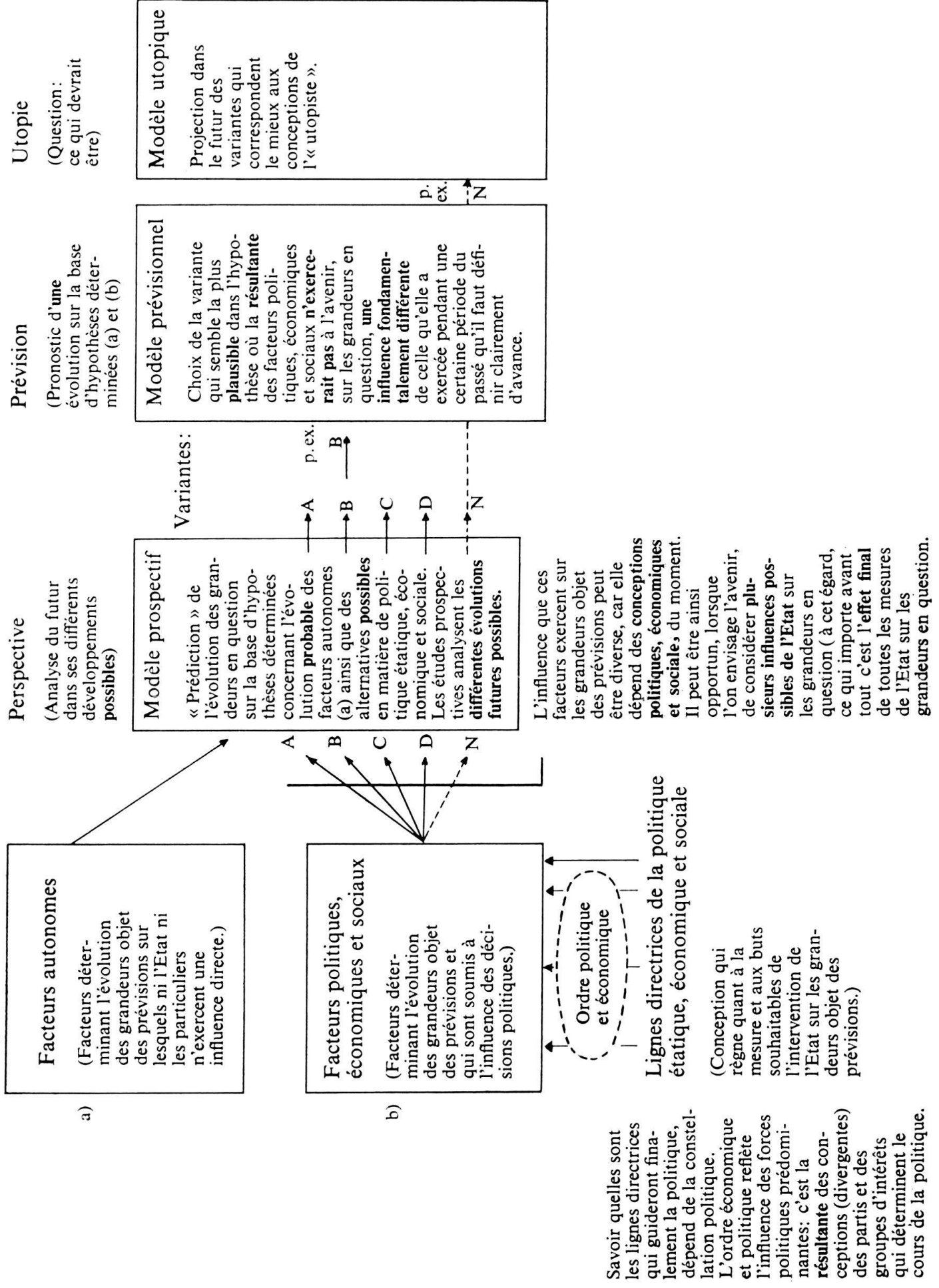
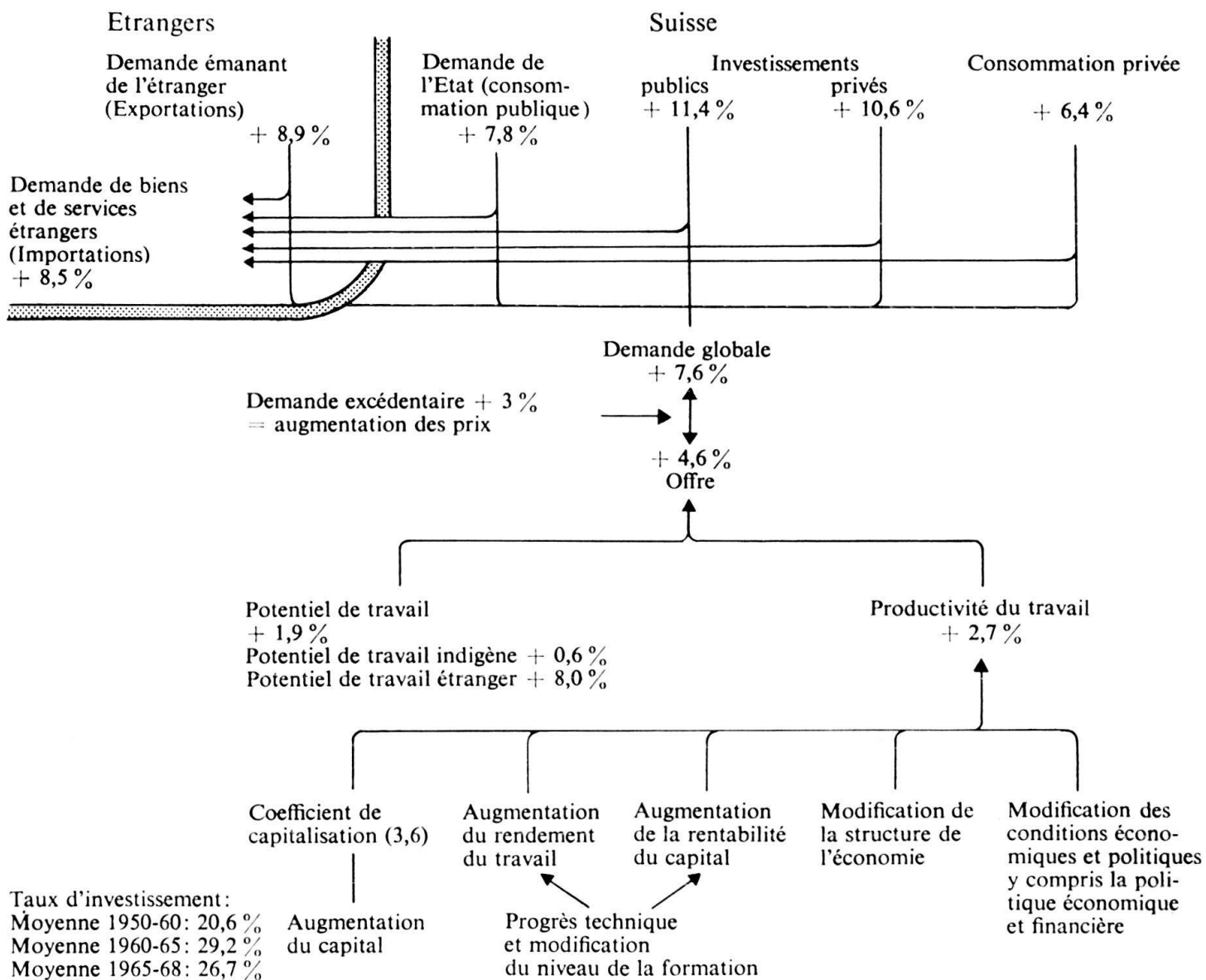


Tableau 2.

Eléments à la base de l'évolution de l'économie suisse de 1950-1967 (Taux annuels moyens de croissance).



Chiffres absolus 1967:

Produit national brut	Mrd. 67,775 fr.
Consommation privée	« 40,510 «
Consommation publique	« 8,385 «
Investissements privés	« 14,040 «
Investissements publics	« 3,880 «
Exportations	« 21,275 «
Importations	« 20,315 «
Population active totale	2.868.674
Suisses	2.149.582
Etrangers*)	719.092

*) Nombre des travailleurs étrangers converti en travailleurs à l'année

Partons de l'évolution de la *demande* qui, chacun le sait, est formée de quatre composantes principales, à savoir: 1) la consommation privée, 2) les investissements privés et publics, 3) la consommation de l'Etat et 4) la demande de biens qui émane de l'étranger (exportations).

Une partie de ces quatre composantes de la demande s'adresse à l'étranger. Ainsi:

- dans le cadre de la *consommation privée*: la demande par les ménages de biens de consommation et de services étrangers;
- dans le cadre des *investissements*: l'importation de facteurs de production tels que machines, moyens de transport, etc.;
- dans le cadre de la *consommation de l'Etat*: la commande de matériel de guerre à l'étranger;
- dans le cadre des *exportations*: l'importation de matières premières ou de produits semi-finis qui servent à la production de biens destinés à l'exportation.

Les quatre composantes de la demande ainsi réduites se réunissent pour former la *demande globale* qui doit être couverte par l'offre de la production nationale.

Cette demande globale s'est accrue pendant la période allant de 1950 à 1967 de 7,6 % en moyenne par année. Pendant cette même période l'offre n'a pu être augmentée « que de 4,6 % » par année.

Il s'ensuit que notre économie a été marquée, pendant toute la période de l'après-guerre, par une *demande excédentaire chronique* qui d'une part a constamment stimulé sa croissance, mais a entraîné d'autre part une inflation de l'ordre de 3 % par année en moyenne.

La croissance de la production (offre) de 4,6 % par année résulte d'une augmentation du *potentiel de travail* (nombre des personnes occupées) de 1,9 % par année et d'un taux d'accroissement de la *productivité du travail* de 2,7 % par année.

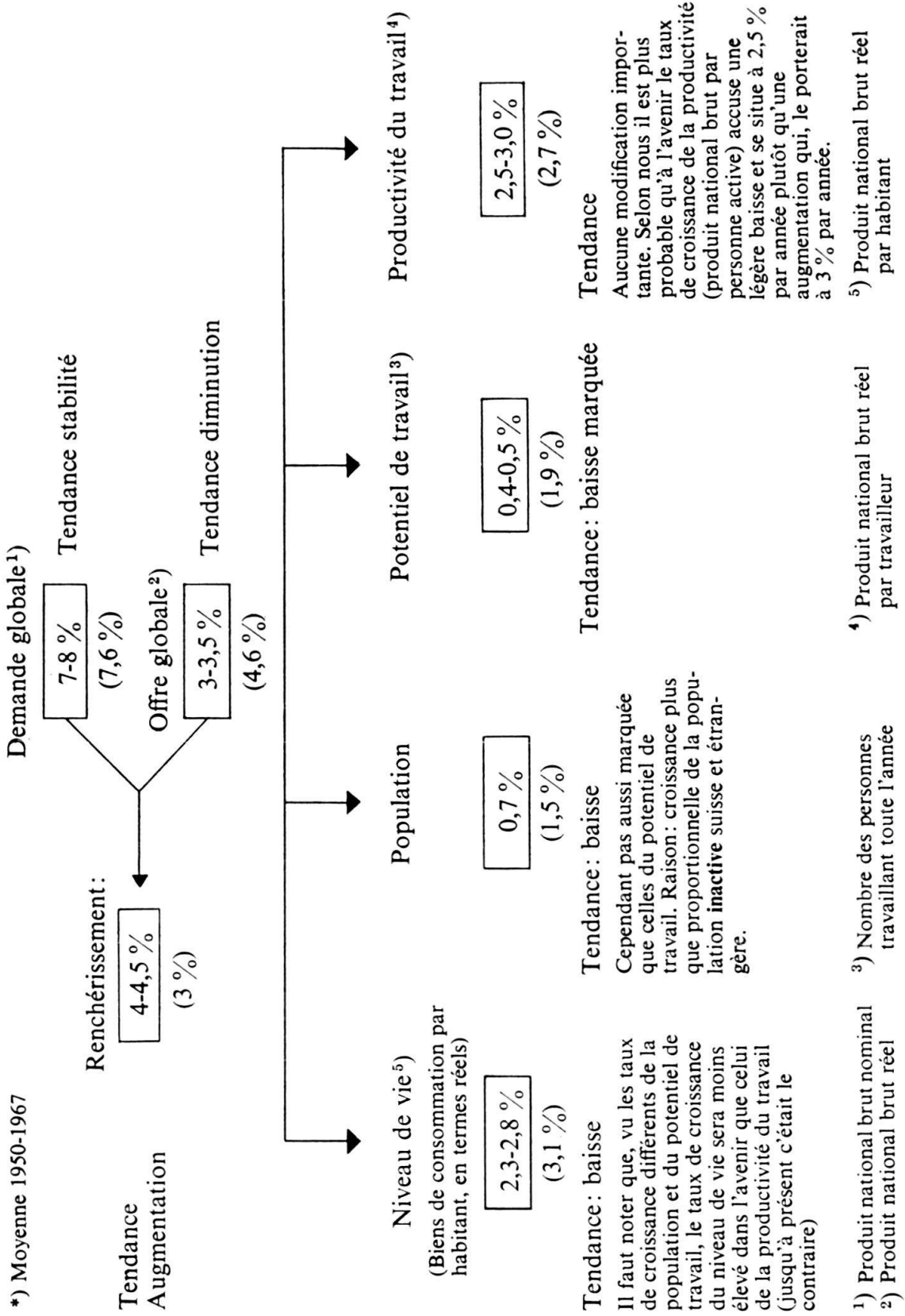
En ce qui concerne le *potentiel de travail*, il convient de préciser que l'augmentation du nombre des personnes actives de nationalité suisse ne s'est élevée qu'à 0,6 % *par année*, alors que celle des travailleurs étrangers a atteint 8 % *par année*. Le taux d'accroissement de la *productivité du travail* (qui ne constitue en réalité qu'une grandeur statistique influencée par de nombreux facteurs) peut être attribué à concurrence de 40-45 % environ aux investissements très importants de la période d'après-guerre, à concurrence de 25-30 % à l'influence du progrès technique ainsi qu'à l'amélioration du « capital-compétences » de la population active et enfin à concurrence de 25-30 % aux effets de structure ainsi qu'à l'incidence positive de la politique économique et sociale.

4. Comment la situation va-t-elle évoluer ?

Le tableau 3 énonce à cet égard un certain nombre de tendances. Commençons avec le potentiel de travail. Il est indéniable que dans l'avenir son accroissement ne sera que très limité:

Tableau 3.

Taux annuels probables de croissance des grandeurs économiques globales jusqu'en l'an 2000, comparés aux taux de croissance atteints pendant la période d'après-guerre*)



1) Le *taux d'accroissement du nombre des travailleurs étrangers tombera à zéro* et risque même bien, dans certaines circonstances, de devenir négatif. Les raisons de cette évolution doivent être recherchées dans notre politique en matière de *marché du travail* dont il y a tout lieu de penser qu'elle sera plutôt restrictive qu'expansive à l'égard de la main-d'œuvre étrangère, tout au moins dans les 10-15 ans à venir.

Les autorités fédérales se trouvent dans une situation très critique depuis la votation du 7 juin 1970 sur l'initiative contre la surpopulation étrangère. On ne peut certainement pas s'attendre à ce qu'elles lèvent les restrictions concernant l'afflux de main-d'œuvre étrangère, sans compter qu'il serait *irresponsable sur le plan de la politique économique et sociale* d'augmenter sensiblement les effectifs de travailleurs étrangers aussi longtemps que les travailleurs qui se trouvent déjà dans notre pays ne seront pas mieux intégrés économiquement et socialement.

A cela s'ajoutent des facteurs qui *échappent à la sphère d'influence de notre politique économique*. En effet, il sera de plus en plus difficile pour notre pays de trouver à l'étranger le même nombre de travailleurs que jusqu'à maintenant, qui soient dotés des qualifications professionnelles indispensables à notre production; ceux-ci, au fur et à mesure que le temps passe, sont absorbés par leurs pays respectifs dont les économies sont également en plein essor.

2) Le *taux d'accroissement de la main-d'œuvre suisse* sera plutôt inférieur à celui que l'on pouvait enregistrer entre 1950 et 1967. Les raisons essentielles de cette tendance sont les suivantes:

a) le *vieillissement progressif de notre population* qui, conjugué avec l'abaissement de l'âge de la retraite, dicté par la politique sociale, provoquera la *mise à pied d'une fraction toujours plus grande de la population active d'un certain âge*. La conséquence en sera une demande d'autant plus forte de jeunes travailleurs, ne fût-ce que pour combler les lacunes produites par la disparition des aînés. La *relève* qu'il convient ainsi d'assurer peut être estimée, sur la moyenne des 20 dernières années, à environ 3 % des effectifs totaux annuels. Ce pourcentage tend cependant à augmenter et il devrait atteindre quelque 4 % pour les Suisses pendant les prochaines décennies. Cela signifie que, dans les dix prochaines années, si l'on tient compte d'un effectif initial de 2,2 millions de travailleurs suisses en 1970, le nombre de personnes actives à remplacer passera de 70.000 à 80.000-90.000 par année. Or, les jeunes générations qui seront en âge de travailler dans les prochaines années présenteront un effectif à peine plus élevé, si bien que les *besoins nouveaux* en travailleurs ne pourront être couverts que dans une mesure totalement insuffisante.

b) *L'élévation du taux de formation*, c'est-à-dire de la fraction de la population active, exprimée par rapport à l'ensemble de la population de notre pays, qui se trouve en cours de formation ou de perfectionnement.

Il s'ensuit que dans les 20 à 30 prochaines années, *l'augmentation du potentiel de travail ne pourra s'élever qu'à 0,4-0,5 % par année*, ce qui correspond à $\frac{1}{4}$ - $\frac{1}{5}$ seulement des taux d'accroissement enregistrés entre 1950 et 1967. En bref: dans

les prochaines décennies on aura vraisemblablement quatre ou cinq fois plus de peine à trouver une main-d'œuvre appropriée qu'au cours de ces dernières années, alors que la situation était déjà fort précaire.

5. Faibles chances d'augmenter le taux d'accroissement de la productivité du travail pour l'ensemble de l'économie

Il sera difficile d'améliorer sensiblement à l'avenir l'accroissement annuel de 2,7 % de la productivité qui a été atteint de 1950 à 1967.

Cela est tout d'abord corroboré par le fait que beaucoup de pays hautement industrialisés, dont les Etats-Unis, n'ont pu réaliser, dans la période d'après-guerre, que des taux encore moins élevés (USA 1,9 %, Australie 1,8 %, Belgique 2,9 %, Grande-Bretagne 2,1 %, Canada 2 %).

A cet égard, il ne faut pas oublier qu'une évolution marquée par un *taux de croissance de 2,7 % par année correspond à une courbe exponentielle* selon laquelle la productivité, exprimée en termes absolus, devrait continuellement augmenter; c'est là un phénomène qui ne fait que s'accroître au fur et à mesure qu'un pays progresse dans son évolution.

Enfin, l'expérience montre qu'il est extrêmement difficile d'arriver à long terme à modifier profondément la productivité de l'ensemble de l'économie, laquelle se présente comme la résultante de très nombreuses évolutions distinctes et est marquée, de surcroît, par les particularités structurelles de chaque pays.

A cet égard, il est significatif de relever que *l'industrie américaine* n'est pas parvenue à augmenter son taux de croissance dans les 70-80 dernières années, en dépit de l'extrême dynamisme des entreprises et de l'exploitation totale des possibilités de rationalisation, de standardisation et, dernièrement, d'automation.

En ce qui concerne les taux de croissance plus élevés que présentent l'Allemagne Occidentale, la France, l'Italie et avant tout le Japon, il convient d'observer, ainsi que cela résulte du *tableau 5*, que ces pays accusent aujourd'hui encore un niveau de productivité *absolu* qui est sensiblement inférieur à celui des Etats-Unis et de la Suisse. Ces pays continueront donc à présenter des taux de croissance élevés de leur productivité jusqu'à ce qu'ils atteignent, pour l'ensemble de leur économie, le même niveau de productivité absolu que celui auquel sont parvenus les Etats-Unis.

Au vu de cette situation on peut dire que les *possibilités de croissance* de notre économie (mesurées par le taux de croissance du produit national brut) diminueront dans les 20-30 prochaines années et passeront de 4,6 % à 3-3,5 % *par année*.

Il est vrai qu'un taux de croissance plus réduit du produit national brut réel n'est pas en soi une catastrophe, car il y a lieu de penser qu'il existe pour l'homme d'autres buts dignes de ses efforts que celui qui consiste à réaliser à tout prix une croissance matérielle aussi élevée que possible.

Tableau 4.

Indice de la productivité dans l'industrie des Etats-Unis de 1868 à 1968 (1950 = 100%)

Taux d'accroissement moyen par année:

- 1868-1967 = 2,36 %
- 1868-1900 = 2,85 %
- 1900-1967 = 1,99 %

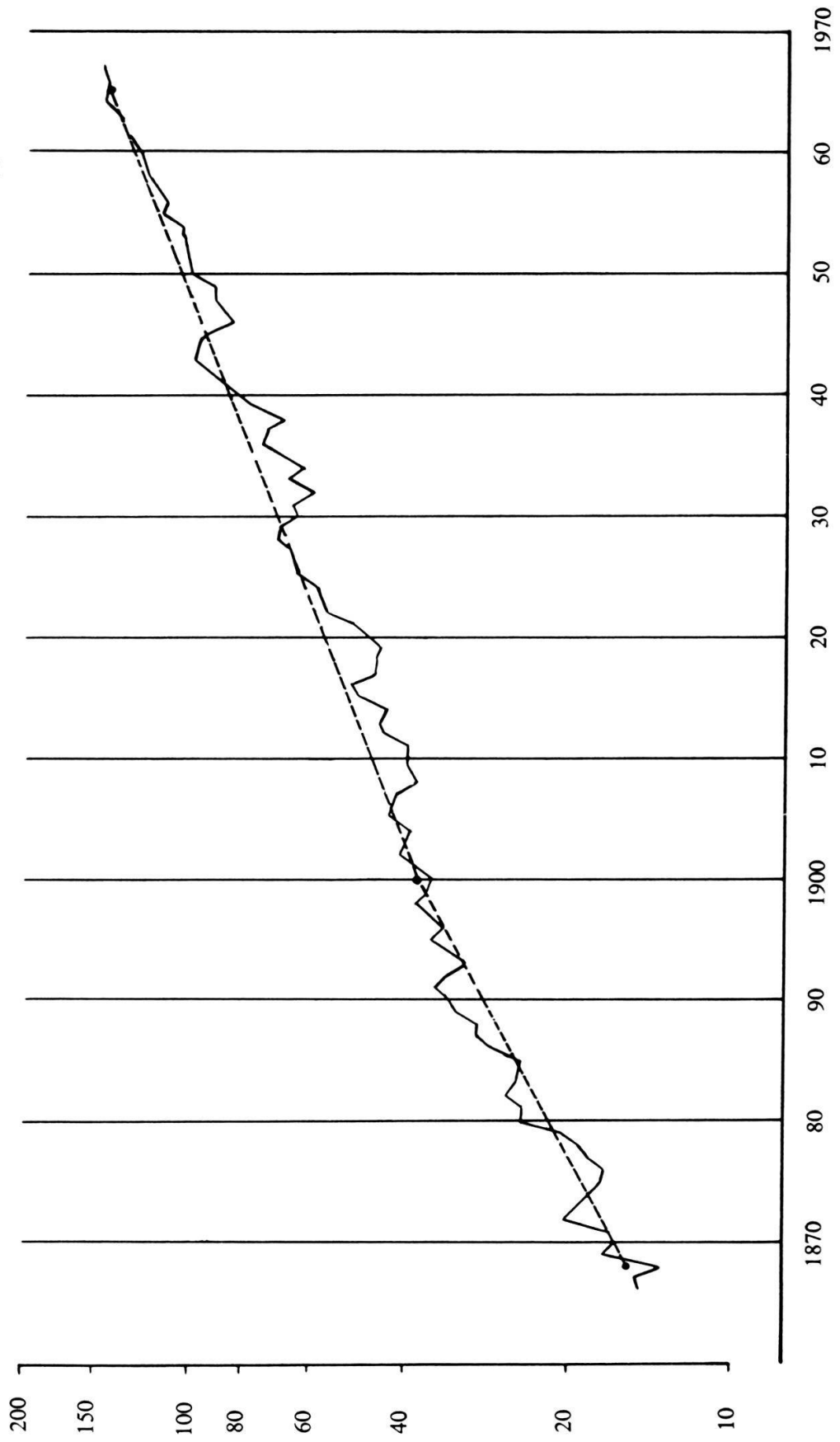
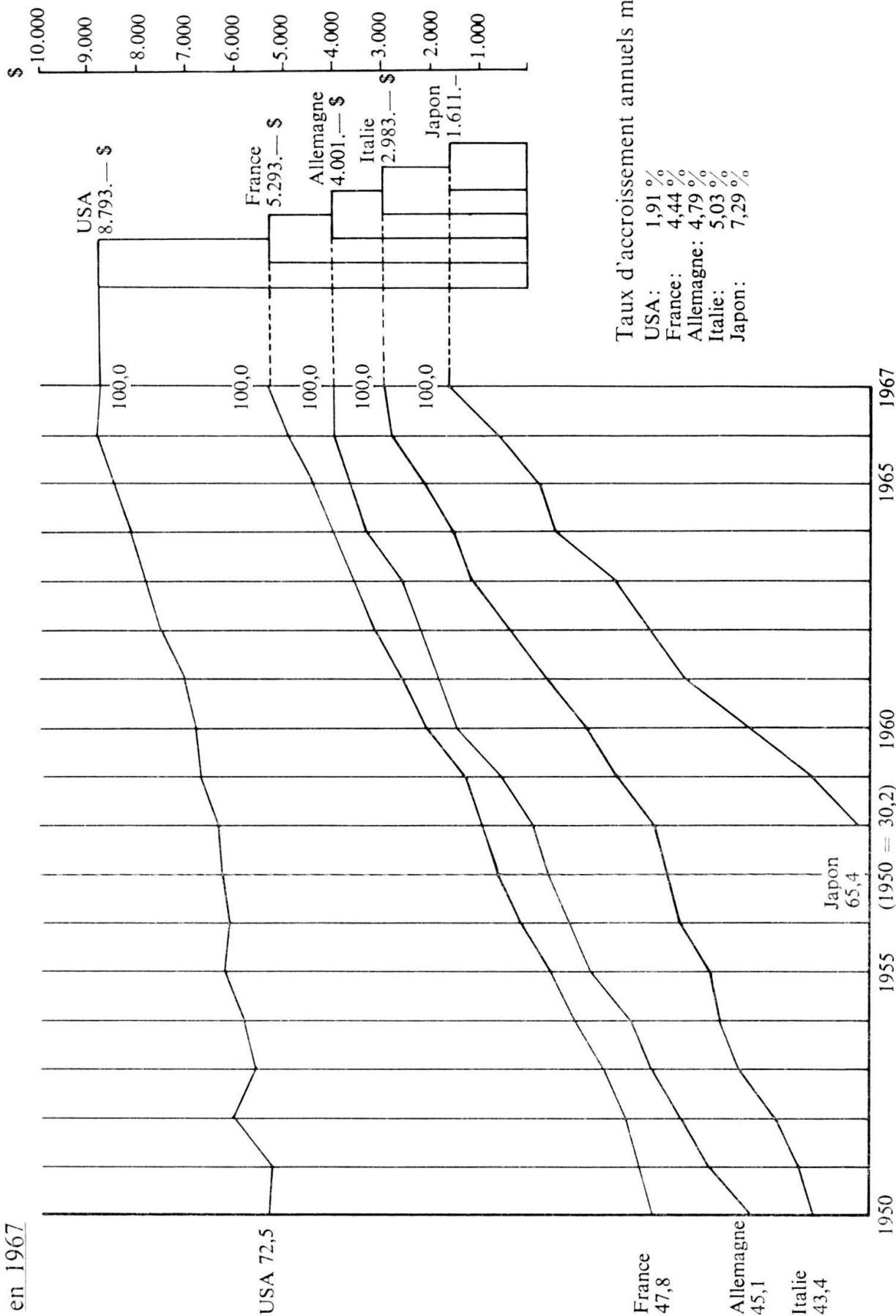


Tableau 5.
Evolution de la productivité (revenu national réel par personne active) dans différents pays depuis 1950 et situation en 1967



L'évolution que je viens d'esquisser soulève cependant un certain nombre de problèmes en ce sens qu'il y a *peu de chances que des modifications profondes surviennent du côté de la demande au cours des 20-30 prochaines années.*

L'économie mondiale se trouve, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans une phase de rapide expansion. Cela résulte déjà du *tableau 6* qui retrace l'évolution du produit social brut dans le monde depuis 1950. Que l'on examine donc les *lignes de référence* figurant dans ce tableau. Elles expriment l'évolution correspondant à un taux de croissance de 5 % par année, lequel conduit à un doublement tous les 14 ans. La croissance de l'économie mondiale a même dépassé jusqu'à ce jour, avec un taux de 5,5 %, cette progression déjà extrêmement forte.

Tout porte à croire que le processus de croissance qui se développe sur le plan mondial se poursuivra à l'avenir et qu'il en ira de même pour la *demande* qui a pesé d'un poids accru sur notre économie nationale. A ces stimulations qui sont extérieures à notre économie s'ajoutent des *poussées d'ordre interne* dont la plus importante réside dans le développement de notre infrastructure, nécessité par l'accroissement démographique.

Les considérations qui précèdent nous permettent de définir quelques problèmes fondamentaux qui intéresseront notre économie nationale dans les 20-30 prochaines années.

6. Quelques problèmes fondamentaux des prochaines décennies

1) Une *pénurie encore plus aiguë de main-d'œuvre*. On peut estimer, sur la base de nos prévisions par secteur économique, que la Suisse aura besoin en l'an 2000 de quelques centaines de milliers de travailleurs en plus de ceux dont elle disposera effectivement, pour pouvoir exploiter *toutes les possibilités* qui se présenteront, ne fût-ce que du côté de la demande.

Il va de soi qu'une telle carence « potentielle » de main-d'œuvre ne peut être constatée en pratique comme on peut le faire pour le phénomène contraire, à savoir le chômage.

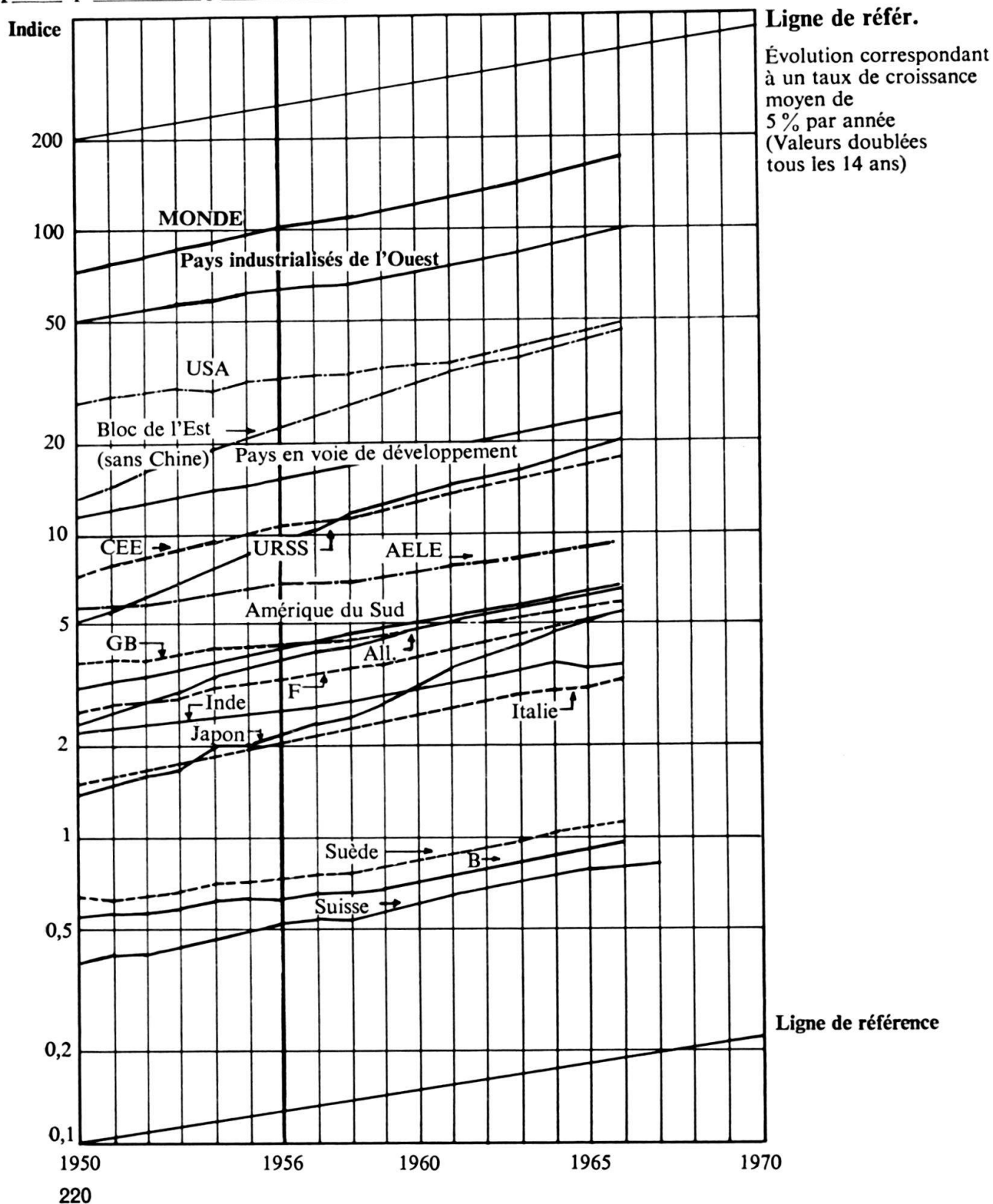
Les estimations qui ont été faites démontrent que la *lutte concurrentielle* s'intensifiera non seulement au sein de chaque branche, mais aussi entre les différents secteurs, et qu'un nombre toujours croissant d'*entreprises marginales* se trouveront dans une situation pénible.

2) Une tendance au renforcement de l'inflation provenant de ce que l'expansion de la demande nominale globale restera pratiquement constante, tandis que les possibilités d'augmenter l'offre seront sensiblement réduites par rapport à ce qu'elles étaient dans les 10-15 dernières années.

3) Une raréfaction croissante des capitaux. Un examen approfondi montre que le *taux d'investissement* (investissements en pour cent du produit national brut)

Tableau 6.

Evolution du produit social réel de 1950 à 1966 (Indice mondial 1956 = 100. Les valeurs initiales pour les différents pays ou groupes de pays correspondent à leurs participations au produit social brut mondial de l'année 1956, exprimées en %)



devrait s'élever dorénavant à *plus de 32 %* en Suisse, rien que pour assurer une croissance de 3-3,5 % par année du produit national brut réel. Le taux d'investissement de 27-28 % atteint dans la dernière décennie (l'un des plus élevés du monde industrialisé) sera donc insuffisant. Quelle en est la raison ?

a) La *pénurie accrue de main-d'œuvre* ne pourra être compensée chez nous que par le recours à des *formes et à des méthodes de production hautement capitalisées*, ainsi que par une amélioration continue de la structure qualitative de la main-d'œuvre.

Il faudra donc procéder à des investissements accrus tant dans le domaine de la production que dans celui de la formation et de la recherche.

Cette tendance sera accentuée par les exigences auxquelles on peut s'attendre en matière de diminution de la durée du travail et d'abaissement de l'âge de la retraite.

b) La capitalisation, qui s'exprime dans le capital investi par travailleur ou unité de production, augmente non seulement parce qu'il est toujours plus nécessaire de remplacer le travail par le capital, mais aussi parce qu'il faut faire face aux exigences du *progrès technique* qui est devenu d'ailleurs l'objet d'une lutte concurrentielle impitoyable sur le plan mondial.

L'*usure technologique du capital* implique à elle seule de tels investissements qu'une part toujours plus grande du produit national brut doit y être affectée sans que pour autant le capital total augmente plus rapidement que par le passé.

c) Enfin, plus le temps passe et plus en Suisse également certains investissements s'imposent, qui ne sont pas du tout destinés à produire un avantage économique, mais au contraire, dans les pays hautement industrialisés avant tout, à permettre un *développement harmonieux de la société*. Je pense à ces investissements qui servent à *pallier* les inconvénients résultant d'une concentration spatiale toujours plus grande de la population et de l'industrie: investissements pour la création de zones de verdure et de lieux de loisir, pour la protection des eaux, pour la lutte contre le bruit et les immissions nocives, pour la solution des problèmes toujours plus aigus de la circulation et des transports, pour enrayer l'exode rural par une politique active de l'habitat, pour la création de maisons de repos et de vieillesse (le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans doublera presque dans les 30 prochaines années et atteindra plus d'un demi million!).

Ces investissements n'engendrent *aucun effet productif matériel direct et même, bien souvent, indirect*. Cela n'empêche que la nécessité s'en fait sentir de manière toujours plus impérative, dans notre pays également.

Il n'est dès lors pas étonnant que le *coefficient de capitalisation*, qui exprime la quantité de capital que l'on doit investir dans un pays pour obtenir une augmentation déterminée de la production, montre en Suisse également une tendance à la hausse: il passera de 4 en moyenne pour la période allant de 1950 à 1968, à quelque 7-8 pour celle qui s'étendra de 1990 à 2000.

Le besoin accru de capital lié à cette évolution conduira, pour autant que notre politique économique ne prenne pas une orientation sensiblement différente, à de *graves phénomènes de raréfaction sur le marché des capitaux*, avec toutes les conséquences qui en découlent, notamment sur le plan de l'évolution des taux d'intérêt.

Un taux d'investissement de 32-33 % du produit national brut ne saurait être financé, en Suisse non plus, à moins que :

- 1) l'épargne des ménages et des entreprises ne soit sensiblement accrue par rapport à ce qu'elle est actuellement,
- 2) l'épargne « forcée » de l'Etat (par augmentation des impôts) qui sert à financer les investissements publics, ne soit également sensiblement plus élevée,
- 3) l'économie suisse ne fasse appel dans une plus large mesure au capital étranger.

Aucune de ces trois conditions n'est cependant remplie à l'heure actuelle, et cela n'est évidemment pas étranger au fait qu'elles se trouvent en *contradiction avec les objectifs de la politique actuelle en matière d'argent, de crédit et de fiscalité*.

On met ainsi en lumière le *climat de tension* qui entoure les *responsables* de notre politique économique et qui complique sérieusement la prise de décisions judicieuses.

Nos autorités ne pourront éluder les questions suivantes relatives à l'évolution économique globale :

- 1) Est-il opportun, au vu des problèmes urgents que pose la croissance de notre économie, de poursuivre la politique actuelle en matière d'argent et de capitaux ? Ne rend-on pas ainsi plus difficile la solution des problèmes que pose le marché du travail ?
- 2) Quelles sont les mesures qui s'imposent pour stimuler l'épargne privée des ménages et l'épargne des entreprises, ou tout au moins pour ne pas l'entraver par des dispositions en matière d'argent, de crédit ou de fiscalité ?
- 3) L'Etat peut-il vraiment remplir ses tâches futures dans le domaine de l'infrastructure sans *augmenter ses recettes fiscales* ?

Si je puis me permettre une opinion personnelle sur cette dernière question, je répondrai par la négative. La participation de l'Etat au produit national brut — c'est-à-dire la « masse de manœuvre » dont il dispose pour mener sa politique économique et sociale — s'élève en Suisse à 22 %. Dans tous les autres pays industrialisés elle se trouve beaucoup plus élevée et se situe dans la plupart des cas entre 30 et 40 %. Je ne crains pas de prétendre qu'à longue échéance il ne sera tout simplement pas possible, sans une adaptation adéquate de la participation de l'Etat au produit national brut, de réaliser les objectifs ambitieux d'une politique sociale généreuse, de promouvoir une politique non moins généreuse en matière d'éducation et de recherche, de satisfaire aux exigences d'une défense nationale totale cor-

respondant aux impératifs actuels, de développer au mieux l'infrastructure, de poursuivre dans de nombreux domaines la politique d'aide et de soutien adoptée jusqu'à maintenant et enfin de résoudre également les problèmes de la protection de l'environnement, qui se posent avec toujours plus d'acuité. Nous devrions être assez honnêtes pour admettre ces vérités!

4) L'adaptation structurelle aux conditions politiques, économiques, technologiques et sociales mondiales qui se modifient de manière toujours plus profonde. Un *processus de croissance économique s'accompagne toujours de vastes modifications structurelles dans toutes les sphères de l'économie et de la société*. C'est ainsi que chacun doit faire face au problème que pose l'adaptation à ces conditions qui se modifient rapidement.

Ce processus d'adaptation se heurte à des difficultés et à des obstacles particulièrement ardues, spécialement dans un pays comme la Suisse dont l'économie est hautement développée, spécialisée et orientée vers le commerce extérieur.

Toute restructuration est en effet liée, à *brève échéance*, à des *pertes en capital* et aussi très souvent à des hausses passagères des coûts qui sont dues aux difficultés initiales inévitables. Elle exige, de plus, de *nouvelles dispositions économiques et politiques* dont l'application est difficile, pose des exigences plus élevées quant à la *formation* de la main-d'œuvre à tous les niveaux et présuppose enfin un *changement d'optique* de la part des cadres supérieurs de l'économie et de l'administration.

Beaucoup d'habitudes anciennes, auxquelles on s'attache avec la sentimentalité de celui qui a contribué à les créer par son dur travail, doivent être oubliées, et il faut vaincre la peine que l'on éprouve à se retrouver dans un *monde absolument nouveau*. Les *frictions compréhensibles qui sont inhérentes à un tel processus de conversion* ne peuvent être supportables que si l'on est *conscient de la nécessité absolue de cette conversion* et si l'on possède la rapidité d'esprit et la faculté d'adaptation qu'exige de nous notre monde en perpétuel mouvement.

Les problèmes liés à cette restructuration totale seront particulièrement graves pour la Suisse dans les prochaines décennies :

1) Après la Seconde Guerre mondiale nous avons commis des *fautes grossières en matière de politique du marché du travail*. Cela est vrai, avant tout, pour les conceptions à courte vue qui ont prévalu au début des années cinquante et qui ont inspiré la politique économique de même que, par voie de conséquence, la politique du travail. A cette époque la demande était extrêmement forte. Pour pouvoir la satisfaire il était indispensable de faire appel à de la main-d'œuvre étrangère, de même qu'à des capitaux étrangers.

On craignait d'autre part l'*alternance de périodes de surchauffe et de crises*, influencé que l'on était par les théories conjoncturelles de l'époque. Ce qui est grave, c'est que l'on ne voulait pas reconnaître que le problème du travail est un problème de croissance à long terme. Les *avertissements* de quelques-uns — dont je suis fier

d'avoir fait partie — qui insistaient sur le fait que *l'on ne se trouvait pas en présence d'un problème de conjoncture, mais au contraire d'un problème de croissance et de structure à long terme*, ne furent absolument pas écoutés. Il s'ensuit que *l'on n'accueillit dans notre pays la main-d'œuvre étrangère, alors très qualifiée, que pour de courtes périodes* afin de pouvoir la renvoyer au moindre signe de crise. On empêchait ainsi l'intégration économique et sociale de gens qui, du fait de leurs qualités humaines et professionnelles, auraient été *parfaitement assimilables sur le plan politique également*.

Ces travailleurs qualifiés trouvèrent de plus en plus à s'employer dans leurs industries nationales en voie de rapide expansion, ou alors dans des pays pratiquant une politique plus souple en matière de main-d'œuvre.

Mais en Suisse on s'efforça de plus belle d'insérer des centaines de milliers de travailleurs étrangers dans un « *système de rotation* ». La qualité de cette main-d'œuvre devenant moins bonne avec le temps, on *fini même par lui adapter partiellement la production* qui devint dans certains domaines très peu « helvétique », en passant à la fabrication en masse de produits bon marché qui auraient pu être tout aussi bien fabriqués dans les pays en voie de développement à des conditions encore meilleures.

Avec le recul, on peut dire qu'il aurait été plus opportun, au début des années cinquante, d'intégrer économiquement chaque année en Suisse un contingent de bons travailleurs étrangers, comme l'ont fait depuis longtemps de nombreux pays d'immigration (USA, Canada, Australie, etc.). Hélas, il n'est pas possible de refaire l'histoire. On ne peut pas éliminer sans autres, même à moyen terme, les inconvénients qui se sont multipliés depuis vingt ans.

Comme entre-temps on insiste, dans les milieux politiques notamment, pour qu'une solution soit trouvée à ce problème, nous devons être conscients des *difficultés et des tensions croissantes* qui surviendront dans les prochaines années, non seulement sur le plan économique mais également sur le plan social et politique, lorsque l'on essaiera, aussi maladroitement que par le passé, de parvenir à un équilibre.

2) Dans de *nombreux domaines de notre économie*, le processus de restructuration indispensable à la croissance a été trop longtemps retardé par diverses mesures de politique économique, notamment en matière de *plafonnement* de la main-d'œuvre au sein des entreprises. Il sera très difficile de *démanteler les structures* qui se sont ainsi partiellement cimentées et de les remplacer par de nouvelles plus solides et plus efficaces, en brisant la résistance particulièrement âpre qu'opposent les « intéressés » dans de tels cas. Ces nouvelles structures présupposent en effet des entreprises de *dimensions nouvelles*, une *autre dotation en capital*, une *autre structure de la main-d'œuvre* en ce qui concerne ses qualifications, et aussi de *nouvelles orientations en matière de production et de débouchés*. Mais c'est justement de ces nouvelles structures que nous avons un besoin urgent aujourd'hui, car ce n'est que grâce à elles

que nous pourrions subsister dans la lutte concurrentielle économique et technique qui se déroule sur le plan mondial, de même qu'à l'égard du processus irréversible d'intégration européenne.

En vérité, *plus un tel processus doit se produire rapidement et soudainement, à l'issue d'une longue période de cristallisation artificielle des structures, et plus grandes sont les frictions économiques et sociales inévitablement liées à ces changements.*

Si nous voulons éviter un choc qui pourrait avoir des conséquences néfastes, en tout cas à court terme, il faudra non seulement que nos autorités fassent un effort accru en matière d'information, mais aussi que la Confédération et les cantons établissent un *programme commun destiné à alléger et à stimuler le processus d'adaptation structurelle*. Il faudrait, de surcroît, que dans tous les milieux de notre économie on *fasse preuve d'une attitude plus progressiste*. Il s'agit, en dernière analyse, de faire le « saut », en passant d'une mentalité essentiellement statique, dirigée vers le passé, fruit des expériences vécues, à un mode de penser dynamique, créatif et inventif, dirigé essentiellement vers l'avenir et toujours prêt à s'adapter aux circonstances changeantes. Ce saut est aujourd'hui encore ressenti par beaucoup comme une *entreprise comportant des risques excessifs*. Et cependant il faut oser... Ceci pour les raisons suivantes :

3) L'évolution économique à laquelle nous allons assister se déroulera dans un *climat de tensions accrues sur le plan économique, social et politique*.

a) Cette affirmation est vérifiée par le fait que les *événements de nature politique et sociale revêtent de plus en plus un caractère international*. Cela ressort entre autres de la remise en question des structures actuelles de la société et de l'économie ainsi que des formes de vie existantes. Les « mass media », les moyens modernes de transport ainsi que le raffinement des méthodes de suggestion des masses, ont pour conséquence que les *événements qui n'étaient jadis que des événements de politique intérieure ont été portés sur la scène internationale* et — ainsi que le démontre l'agitation estudiantine — suscitent l'émotion et les réactions du monde entier. Nous devons prendre conscience de ce que cette *évolution va se poursuivre* et même vraisemblablement s'accélérer.

b) La deuxième source de tensions dans la politique internationale doit être recherchée dans le *fossé toujours plus profond qui se creuse entre les Etats « forts » et les Etats « faibles »*.

Par-là, il ne faut pas entendre seulement les différences sensibles de niveau de vie qui existent entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, mais également l'écart croissant qui sépare, en matière technique et militaire, les puissances « nucléaires » des puissances « non-nucléaires ».

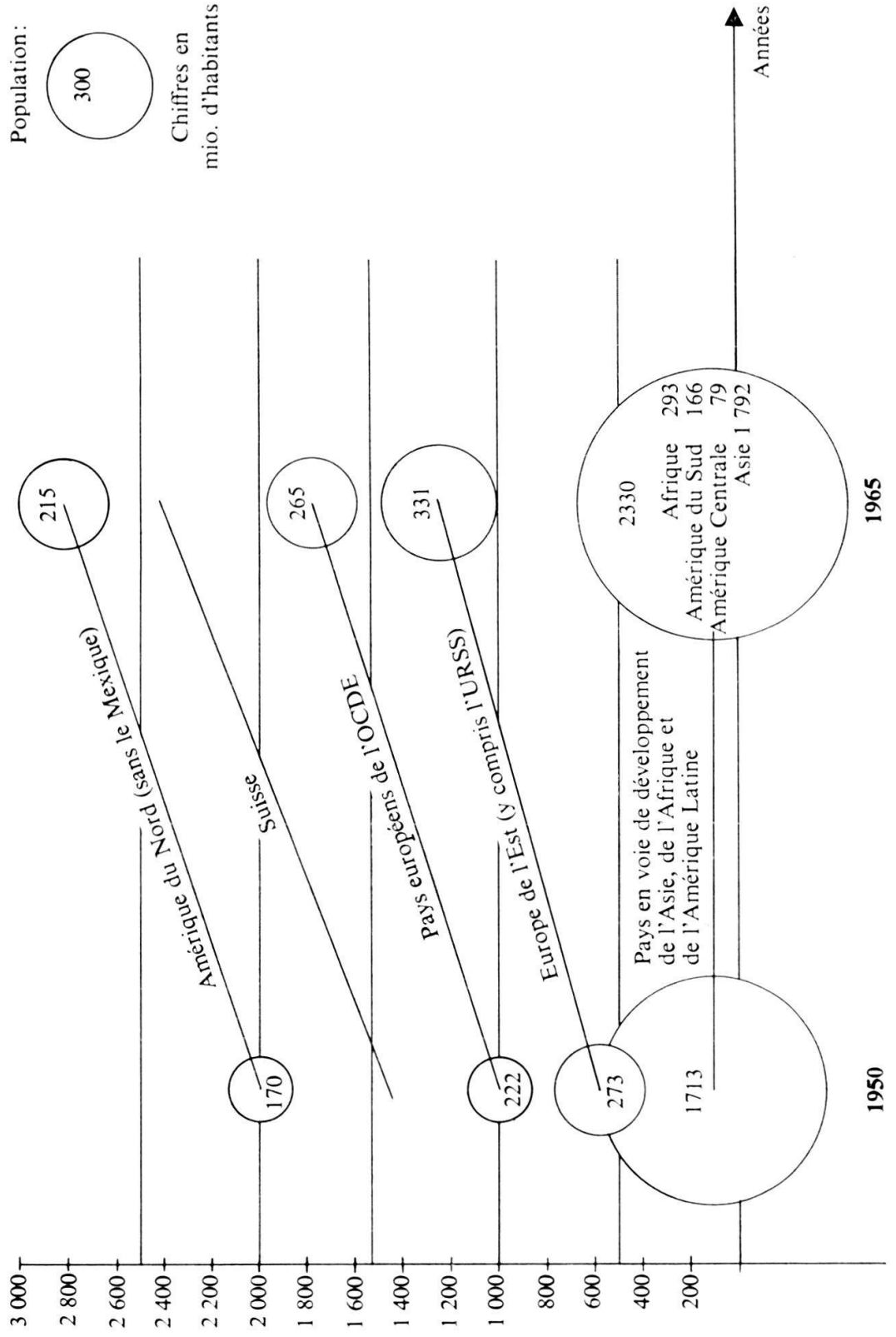
A tous les échelons l'écart ne fait qu'augmenter visiblement au lieu de se réduire. Il est impossible d'entrevoir actuellement, à quelque niveau que ce soit, une solution qui permettrait au moins de surmonter la méfiance et le ressentiment qui pèsent sur

Tableau 7.

Evolution de la population et du niveau de vie moyen dans différents groupes de pays de 1950 à 1965

Produit social brut par habitant

En dollars aux
prix de
1965



les relations entre ces divers Etats. Enfin, à tous les échelons également, l'instauration d'un dialogue raisonnable est devenu plus difficile.

c) La troisième source de tensions réside dans la *disproportion croissante qui existe entre la force militaire des grandes puissances et leur influence politique réelle sur le plan mondial, notamment en ce qui concerne le tiers monde qui prend toujours plus d'importance*. En effet, les Etats-Unis et l'Union Soviétique semblent être de moins en moins capables d'exercer un contrôle efficace et d'imposer leur autorité, contrairement à ce que l'on pourrait croire en songeant à leur suprématie militaire.

Rarement la puissance et l'impuissance des « plus grands » ne se sont trouvées aussi proches qu'aujourd'hui.

De là les tendances, que l'on peut constater aussi bien dans l'Est que dans l'Ouest, à la *désintégration des systèmes d'alliances existants*, au renforcement des forces politiques centrifuges ainsi qu'au regain du nationalisme.

La conséquence de ces tendances: une *sensibilité accrue du système politique mondial* et la multiplication des zones de crises politiques latentes qui échappent au contrôle des grandes puissances.

d) Il faut enfin souligner que le *processus de maturation culturelle de la société humaine ne suit que péniblement le rythme du progrès technique et scientifique*.

Le développement technique est devenu un processus largement autonome qui échappe de plus en plus au contrôle de l'homme.

L'image de l'apprenti sorcier qui n'arrive plus à maîtriser les esprits qu'il a invoqués, caractérise parfaitement la situation de l'homme moderne. Que l'on songe seulement à la *perspective atroce d'une guerre atomique ou biochimique*, à l'application abusive des dernières connaissances acquises en biologie moléculaire, laquelle a déjà pénétré les secrets les plus cachés de l'être humain, ou encore à la possibilité d'une utilisation nuisible des rayons Laser ou Maser.

On ne s'étonne dès lors pas de ce que les *hommes aient toujours plus de peine à s'orienter et à comprendre* quelle est leur fonction dans un monde si complexe, menaçant et instable. Ils risquent alors d'être victimes d'un *sentiment d'isolement*; le sentiment qu'ils mènent une vie inutile et dénuée de sens et qu'ils sont impuissants face aux nombreuses forces qui échappent à leur influence personnelle. C'est là certainement qu'il faut voir une des raisons essentielles de la *crise dont souffre actuellement la société* et qui est caractérisée par des réactions émotionnelles toujours plus vives.

Je n'aimerais pas être mal compris: je suis loin de me complaire dans un pessimisme de mauvais aloi! Bien au contraire, je pense que ces problèmes peuvent être résolus pour autant que l'on prenne la peine d'en *discuter plus sérieusement et de rechercher en commun des solutions concrètes*.

J'en arrive ainsi à la conclusion.

7. Conclusion

Le but de cet exposé, nécessairement résumé et incomplet, est d'illustrer, à l'aide de quelques exemples concrets, les objectifs que poursuivent les études prospectives réalisées sous ma direction. Le *fil conducteur* de ces études réside dans le fait que *l'homme assistera, au cours des 20-30 prochaines années, à des modifications profondes dans les conditions de vie et dans la conscience de la société*, alors que de tels bouleversements s'étendaient dans le passé sur plusieurs générations, voire plusieurs siècles.

Chacun sait aujourd'hui, pour en avoir fait l'expérience, qu'il lui est indispensable de procéder à une adaptation constante de ses habitudes, de sa mentalité et de ses connaissances professionnelles, s'il prétend suivre le cours de ces changements.

Il en résulte une conséquence aux profondes résonances : nous pouvons *de moins en moins fonder nos décisions sur les expériences que nous avons faites*, car le monde se modifie continuellement.

Chaque jour nous sommes les témoins de décisions et de jugements erronés qui s'expliquent par le fait que la société et ses dirigeants politiques et économiques *en sont restés à leurs expériences et habitudes antérieures, tandis que se poursuivait la révolution permanente de la technique et de la science, sans égard à la mentalité des hommes*.

Mais alors, si l'expérience n'est plus d'aucune aide, à quelle source d'inspiration devons-nous puiser pour guider nos pas ? C'est à ce stade qu'il faut interroger l'avenir et chercher à dégager des perspectives. En effet, si le présent fuit le passé à un rythme si rapide que nous ne puissions plus déduire du passé les éléments qui nous sont nécessaires pour l'avenir, nous ne pouvons trouver notre voie qu'en procédant à un examen des *possibilités de développements futurs*. Cela revient à dire que c'est dans le *futur* et non dans le *passé* qu'il faut rechercher les *jalons* qui doivent guider nos actions, en nous livrant à un examen approfondi et inlassable des options que nous offre l'avenir.

« L'interrogation du futur », envisagée sur le plan des *perspectives*, n'est dès lors plus une distraction pour utopistes passionnés ou idéalistes prétentieux, mais une nécessité vitale pour chacun de nous. Si par mes réflexions et mes études je peux favoriser une telle prise de conscience, je pense que j'aurai accompli ma tâche.